

SECTION SPORTIVE FOOTBALL FEMININ

SELECTIONS SUR 2 JOURNEES : Mercredi 18 mars et Mercredi 8 avril 2020

Sont exemptées de la 1^{ère} journée de tests, sur justificatif, les joueuses :

- Evoluant en Pôle Espoir
- Licenciées au club des Chamois Niortais
- Invitées aux sélections de la Ligue Nouvelle Aquitaine

Tests et barème pour les gardiennes de but – 250 points

Tests Athlétiques	
Vitesse	Vitesse
40,32 m	10 m
Note sur 15 points	Note sur 15 points
Note sur 30 points	

Tests Techniques / Jonglerie	
Pied Droit	Pied Gauche
50 jongles	50 jongles
Note sur 50 points	

Tests spécifiques	
Appuis et déplacements	Détente Horizontale et Verticale
Prise de balle	Vivacité
Fermeture d'angles	Sortie Aérienne et au sol
Jeu au pied (relance et dégagement)	
Note sur 120 points	

Observation dans le jeu
Jeu à 11 c 11
<p><u>L'observation portera sur 2 points essentiels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La valeur au poste - La détermination dans l'action
Note sur 50 points

SECTION SPORTIVE FOOTBALL FEMININ

SELECTIONS SUR 2 JOURNEES : Mercredi 18 mars et Mercredi 8 avril 2020

Tests et barème pour les joueurs de champs – 250 points

Tests Athlétiques		
Vitesse	Vitesse	Endurance
40,32 m	10 m	Mini cooper : 6'
Note sur 15 points	Note sur 15 points	Note sur 20 points
Note sur 50 points		

Tests Techniques / Jonglerie		
Pied Droit	Pied Gauche	Tête
50 jongles	50 jongles	50 jongles
Note sur 50 points		

Observation dans le jeu	
Jeu réduit	Jeu à 11 c 11
Note sur 50 points	Note sur 100 points
Note sur 15 points	Note sur 15 points
<p><u>L'observation portera sur 3 points essentiels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La valeur au poste - La détermination dans l'action - L'esprit collectif 	
Note sur 150 points	



PRINCIPES GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT

La section sportive Football Féminin ouverte au Lycée de la Venise Verte à NIORT, permet aux jeunes sportifs de haut niveau, de bénéficier parallèlement à leur scolarité, d'un horaire aménagé leur permettant la pratique sportive. Elle s'adresse prioritairement aux élèves entrant en classe de seconde.

En raison de contraintes liées à l'emploi du temps :

- Pour tous les niveaux : incompatibilité totale avec l'enseignement optionnel de théâtre, latin et italien.
- En 1^{ère} et terminale : seules la voie générale et la filière STMG sont ouvertes aux élèves de la section sportive.

1 – Admission

L'admission en **seconde Section Sportive** se déroule en 4 étapes :

- Examen du dossier de candidature :**
Le Proviseur du Lycée se garde la possibilité de refuser tout dossier de candidature, au vu de résultats scolaires nettement insuffisants, avant les tests techniques.
- Sélection sportive :**
Les candidates ont à subir des épreuves physiques au cours desquelles des jurys observent leur comportement ainsi que leurs aptitudes.
- Etude du dossier scolaire :**
Etude des bulletins de 4^{ème} et 3^{ème} pour les jeunes retenues lors de la sélection sportive.
- Avis médical** du médecin de famille (voir document joint obligatoire)
Toutefois, un examen médical approfondi est prévu pour les élèves retenues à l'issue de la sélection sportive et scolaire (effectué ultérieurement par des médecins spécialisés en médecine sportive).

ATTENTION :

- Les admissions directes en classe de 1^{ère} ou terminale section sportive (voie générale ou filière STMG) **sont exceptionnelles.**

2 – Les études

S'orientant naturellement vers le baccalauréat, les élèves de la Section Sportive suivent la même scolarité que leurs camarades de même niveau et bénéficient d'un emploi du temps aménagé leur permettant la pratique sportive.



Un élève peut être retiré provisoirement ou définitivement par l'encadrement en raison d'un bilan scolaire ou niveau sportif insuffisants.

3- La pratique sportive

Huit heures environ sont consacrées chaque semaine au perfectionnement théorique et pratique de leur activité sportive.

Cet enseignement est donné par des formateurs diplômés. Le vendredi, les élèves regagnent leur club d'appartenance.

Les élèves des Sections Sportives bénéficient d'une surveillance médicale continue.

4- Régime de l'élève – Vie scolaire

Les internes doivent avoir un correspondant à Niort ou dans la proche banlieue. Le nom et l'engagement du correspondant sont nécessaires pour l'inscription définitive de l'élève. Le week-end, les élèves retournent dans leur famille ou chez leur correspondant.

Les élèves des sections sportives sont soumis, comme leurs camarades et sans particularité, au règlement intérieur du lycée.

Le Lycée de la Venise Verte organise une Journée Portes Ouvertes le :

samedi 15 février 2020 au matin (8 h 30 – 12 h 30)

Vous pourrez rencontrer les professeurs, retirer et/ou déposer directement un dossier de candidature FOOTBALL FEMININ

(Retour du dossier **COMPLET** au plus tard **le mercredi 26 février 2020**)

NB : Les tests de sélection du concours d'entrée peuvent être modifiés pour des raisons diverses et sont à la discrétion des organisateurs.